

La présente déclaration doit être adressée au service des impôts territorialement compétent avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle l'exonération sollicitée prend effet.

## PARTIE 1

### 1. SITUATION DE LA PROPRIÉTÉ

*Réservé à l'administration*

Département : .....

□□□□

Commune : .....

□□□□

Numéro de voirie : .....

□□□□□□

Rue / lieu-dit : .....

□□□□□□

### 2. DÉSIGNATION DU REDEVABLE DE LA TAXE FONCIÈRE

Nom et prénom ou dénomination sociale : .....

□□□□□□□□

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Complément d'adresse (*lieu dit, commune déléguée...*) : .....

Nature du droit réel exercé : .....  
(ex : propriétaire, indivisaire, usufruitier...)

□□□□

### 3. OBJET DE LA DÉCLARATION

Veuillez cocher la ou les cases correspondant à l'objet de la présente déclaration

Changement d'activité

Changement de propriétaire occupant

Création d'établissement ou d'entreprise

Changement d'exploitant

Extension de locaux

**Date de réalisation du changement :** .....

**Activité exercée :** .....

## PARTIE 2

(Remplir le cadre concerné et l'annexe en précisant le nombre d'intercalaires, dater et signer)

### 4. EXONÉRATION DES IMMEUBLES DANS UNE ZONE DE RESTRUCTURATION DE LA DÉFENSE

L'[article 1383 I](#) du CGI prévoit une exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour une durée maximale de cinq ans en faveur des immeubles situés, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition, dans le périmètre d'une zone de restructuration de la défense, et rattachés à un établissement répondant aux conditions requises pour bénéficier de l'exonération prévue au I quinquies B de l'[article 1466 A](#) du CGI.

Le BOFiP suivant commente ces dispositions : [BOI-IF-TFB-10-160-30](#)

Si les immeubles pour lesquels vous demandez l'exonération de l'article 1383 I du CGI peuvent également bénéficier des exonérations prévues aux articles 1383 A, 1383 D ou 1383 H du même code, vous devez opter pour l'un ou l'autre de ces régimes. Cette option est irrévocable.

**J'opte pour l'exonération prévue à l'article 1383 I du CGI**

### 5. DATE ET SIGNATURE

**Datez et signez :** Les indications consignées sur la présente déclaration sont certifiées exactes par le soussigné

Désignation du mandataire (1) : .....

Votre numéro de téléphone : .....

Votre adresse électronique : .....

À ....., le ..... / ..... / .....

**Signature (1) :**

(1) Lorsque la déclaration est souscrite par une **personne mandatée** par le propriétaire, le signataire mentionne ci-dessus ses nom, qualité et adresse.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la DGFIP.

La loi Essoc de 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration. Les contribuables de bonne foi peuvent corriger leurs erreurs sans pénalité. Pour en savoir plus : « [impots.gouv.fr / rubrique droit à l'erreur](#) ».

